

Efficacité électrique dans les bâtiments publics

Programme de soutien OPTI-TOWN

Pour un tournant énergétique plus rapide!

Le programme de soutien OPTI-TOWN d'Energie Zukunft Schweiz encourage les projets d'efficacité électrique dans les bâtiments et installations publics. Les subventions accordées dans le cadre de ProKilowatt couvrent un large éventail de mesures d'efficacité. Notre objectif est de réduire la consommation d'électricité en Suisse. Nous sommes votre partenaire pour mettre en œuvre la transition énergétique de la manière la plus économique possible.

Soutien ciblé

Ce programme se concentre sur les mesures d'efficacité électrique dans les bâtiments et installations publics des communes/villes (communes et bourgeoises) et des cantons. Par exemple:

- Écoles (primaires, secondaires et tertiaires) et crèches
- Hôpitaux et établissements de soins
- Bâtiments de théâtre et de concert, musées, bibliothèques
- Installations sportives (sauf l'éclairage extérieur) et piscines
- Zoos et parcs animaliers
- Immeubles d'habitation et de bureaux en propriété communale ou cantonale
- Bâtiments et installations d'entreprises publiques fournisseuses d'énergie.

Sont éligibles au financement le remplacement ou l'optimisation:

- des systèmes de ventilation
- des systèmes de réfrigération
- des systèmes d'air comprimé
- des pompes à rotor noyé et à rotor sec
- la rénovation de l'éclairage intérieur

et d'autres projets individuels d'efficacité énergétique, pour autant qu'ils remplissent les conditions de financement de ProKilowatt. N'hésitez pas à nous contacter.

Pour résumer

Montant maximal du financement par organisation	90'000 CHF
Coûts d'investissement maximums par organisation	300'000 CHF
Part maximale de la subvention	30%
Durée minimum de retour sur investissement	4 ans

www.opti-town.ch



Votre contact:

Mélinda Ritter

Responsable soutien de la Suisse Romande

076 223 76 28

melinda.ritter@ezs.ch

Conditions-cadres

La subvention est versée après la mise en œuvre de la mesure sur la base d'une preuve d'économies et de l'investissement effectif. Pour être éligibles, les projets doivent répondre, entre autres, aux critères suivants:

- **Caractère économique modéré:** La durée de retour sur investissement de la mesure via les économies d'électricité doit être supérieure à 4 ans.
- **Supplémentarité:** La subvention doit être déclarée avant la commande du projet. Aucune obligation de mise en œuvre ne doit en outre être imposée par la loi, par une convention d'objectifs ou par une analyse de consommation énergétique.
- **Pas de cumul de financements:** La mesure ne doit pas bénéficier d'un soutien supplémentaire provenant d'autres programmes de financement.



Exemple: remplacement de systèmes de ventilation

Dans un bâtiment scolaire, les vieux systèmes de ventilation de trois gymnases sont remplacés. Des convertisseurs de fréquence et un système de contrôle de la demande sont installés. Cela présente plusieurs avantages:

- **Consommation d'énergie réduite:** Les nouveaux ventilateurs consomment moins d'électricité, ce qui permet de réaliser des économies.
- **Amélioration du climat intérieur:** Les systèmes de ventilation sont désormais contrôlés en fonction de la température et de la qualité de l'air.
- **Cofinancement par le biais de subventions:** La subvention couvre plus d'un tiers des coûts d'investissement.
- **Durabilité accrue:** La réduction de la consommation d'électricité rend l'exploitation des bâtiments scolaires plus durable.

Pour résumer

Investissements	env. 29'900 CHF
Subvention	env. 8'100 CHF (27%)
Économies annuelles d' électricité	env. 32'000 kWh ou 4'800 CHF
Durée de retour sur investissement	6.2 → 4 ans



Avec le soutien du programme ProKilowatt,
sous la direction de l'Office fédéral de l'énergie.